

ARTICLE 1 : OBJET, DISPOSITIONS GENERALES

Les présentes conditions générales de vente (CGV) régissent les relations entre :

- Mental Forme, organisme de formation, n° siret 903 101 574 00015 et enregistré sous le numéro 76311121331 auprès du Préfet de la région Occitanie ci-après dénommé « *Mental Forme* »

et

- toute personne physique ou morale qui commande une formation, en présentiel ou distanciel auprès de « Mental Forme » ci- après dénommée « *le contractant* ».

Toute prestation accomplie par l'organisme de formation « Mental Forme » implique que le contractant accepte sans réserve les présentes Conditions Générales de Vente.

- Si l'une quelconque des clauses des CGV était déclarée nulle, elle serait réputée non écrite mais n'entraînerait pas la nullité de la formation.
- L'organisme de formation « Mental Forme » et le contractant exercent et exerceront leurs activités de manière indépendante dans le cadre de l'exécution du contrat.

ARTICLE 2 : INSCRIPTION

Les échanges de documents entre le contractant et « Mental Forme » se font en général par mail.

Inscription d'une personne physique ou inter-entreprise

Les inscriptions à une session sont traitées dans l'ordre de leur arrivée engendrant que si le maximum de participants est atteint, « Mental Forme » proposera un report sur une session ultérieure.

Sauf exception, la date limite de l'inscription est au moins 15 jours avant le début de la session.

Dès que le contractant a enregistré et « Mental Forme » et dès que le nombre de participants minimum requis est atteint fait parvenir au contractant un contrat de formation. Le contractant s'engage à retourner un exemplaire signé dans les plus brefs délais, accompagné du paiement de l'acompte de la formation.

Les personnes ayant signalé des besoins spécifiques (handicap, autre) éventuels lors de l'inscription seront préalablement contactées pour assurer les conditions nécessaires au bon déroulement de l'action.

Le contractant peut se rétracter dans un délai de dix jours (10 j.) à compter de la date de signature du contrat, en retournant à contact@mentalforme.fr le formulaire de rétractation annexé au contrat. La réception de la rétractation engendrera le remboursement des sommes éventuellement déjà versées, sans prise en charge des frais annexes (déplacement, ...).

Inscription d'un groupe de participants en Intra-entreprise

Les demandes provenant d'entreprise font l'objet d'un devis et sont traitées après analyse des besoins et des besoins spécifiques (handicap, autre) complétée le cas échéant par un échange préalable.

Il est rappelé que l'entreprise contractante est tenue de vérifier les moyens logistiques, matériels et humains nécessaires au bon déroulement de la session au sein de sa structure. « Mental Forme » s'assure de la prise en compte de ces moyens directement avec le contractant. « Mental Forme » fait parvenir au contractant une convention de formation formation. Il s'engage à retourner dans les plus brefs délais un exemplaire signé. Dès que l'entreprise a connaissance des coordonnées des participants à inscrire, elle transmet à « Mental Forme », le « bulletin d'inscription INTRA » annexé/joint à la convention, au moins 15 jours ouvrables avant le début de la session.

ARTICLE 3 : TARIF

Tous les prix sont indiqués en euros nets de taxes, « Mental Forme » est exonéré de TVA en vertu de l'article 261-4-4 du Code Général des impôts. Les prix indiqués sur les différents documents émis par l'organisme de formation pour l'année en vigueur comprennent la formation. Ils ne comprennent pas les frais de repas, de pause, d'hébergement et de déplacement qui restent à la charge du contractant

ARTICLE 4 : FRAIS DEPLACEMENT

Les frais de déplacement sont facturés en complément sur une base forfaitaire selon la distance aller-retour entre le domicile de(s) l'intervenant(s) et le lieu de la formation :

- Inférieur à 20 km : non facturé
- Entre 20 et 70km : 25 euros net
- Au delà de 70 km, 10 euros net pour chaque 10 km supplémentaire parcouru.

ARTICLE 5 : RÈGLEMENT

Le règlement de l'intégralité du prix de la formation ou prestation est à effectuer selon les dispositions particulières mentionnées dans le contrat ou la convention signée entre l'organisme de formation et le Client. En cas de retard de paiement, l'organisme de formation « Mental Forme » pourra suspendre toutes les commandes en cours, sans préjudice de toute autre voie d'action. Conformément à la loi, toute somme non payée à échéance entraînera de plein droit et sans mise en demeure préalable, l'application de pénalités égales à 15 fois le taux d'intérêt légal en vigueur et à une indemnité forfaitaire conformément à l'article D441-5 du Code de commerce.

ARTICLE 6 : ANNULATION

Article 6-1 : ANNULATION DU FAIT DE L'ORGANISME DE FORMATION « MENTAL FORME »

Nos sessions de formation ouvrent à partir du minimum de participants requis précisé au programme de la formation. Nous mettons tout en œuvre pour assurer la réalisation des sessions planifiées.

Si malgré tout certaines sessions devaient être annulées ou reportées, nous vous en informons par mail dans un délai de sept jours (7 j.) minimum avant le début de la formation.

De plus, l'organisme de formation « Mental Forme » se réserve le droit d'annuler une formation, en cas de force majeure, de motifs impérieux sans dédommagement, ni pénalité versée au client.

Nous proposons un report de session ou une annulation de la commande sans pénalité. Dans ce dernier cas, le client sera remboursé des sommes déjà réglées. « Mental Forme » ne pourra être tenu responsable des frais engagés par le client ou préjudices conséquents à l'annulation d'une formation ou à son report à une date ultérieure.

Article 6-2 : ANNULATION DU FAIT DU CONTRACTANT

Toute demande d'annulation doit être communiquée par le contractant par mail à l'organisme de formation « Mental Forme » (contact@mentalforme.fr) et suivra les conditions ci-après précisées :

- Si l'annulation intervient plus de 10 jours avant la formation, aucune facturation ne sera établie.
- Si l'annulation intervient entre cinq (5 j.) et dix jours (10 j.) avant la formation, 50 % du montant de la prestation sera facturé.
- Si une annulation intervient moins de cinq jours (5 j.) avant la formation, la totalité de la formation sera facturée.
- Toute absence au premier jour de formation ou formation démarrée sera facturée dans sa totalité, sauf maladie du stagiaire (sur présentation d'un certificat médical) ou cas de force majeure étudié au cas par cas.
- Pour les formations dans la structure, tous frais liés aux transports, hébergements, supports, ... restent exigibles si ces derniers ont été engagés. Les sommes imputables et factures issues de l'annulation par le contractant de sa participation ou de celle de ses participants ne seront pas imputables sur l'obligation de participation au titre de la formation professionnelle continue. De plus, aucune demande de remboursement ou de prise en charge par un organisme financeur ne sera valable.

ARTICLE 7 : ASSURANCE DU CONTRACTANT

Pendant toute la durée de la formation dispensée, le contractant reste responsable vis-à-vis des tiers et de l'organisme de formation « Mental Forme ». Il doit être couvert par son employeur ou à titre individuel par une assurance garantissant une couverture suffisante en responsabilité civile et contre les risques divers.

ARTICLE 8 : REGLEMENT INTERIEUR

Le contractant s'engage à respecter le règlement intérieur en vigueur, pendant toute la durée de la formation suivie. Il est transmis en même temps que la convocation. Lorsque la formation se déroule au sein d'une entreprise ou d'un établissement qui possède déjà un règlement intérieur, les participant seront soumis aux mesures de santé et de sécurité édictées dans ce règlement.

ARTICLE 9 : RESPONSABILITÉ

L'organisme de formation « Mental Forme » se réserve le droit :

- de refuser toute inscription de la part d'un contractant pour motif légitime et non discriminatoire
- d'exclure à tout moment tout participant dont le comportement gênerait le bon déroulement de la formation et/ou manquerait gravement aux présentes conditions générales d'exclure tout participant qui aurait procédé à de fausses déclarations lors de l'inscription et ce, sans indemnité ni remboursement même partiel du prix.

ARTICLE 10 : COMMUNICATION

Sauf avis contraire du client, l'organisme de formation « Mental Forme » peut mentionner le nom et le logo de l'entreprise cliente, ainsi qu'une description objective de la nature des prestations, dans les listes de ses références dans le but d'une communication externe et interne.

ARTICLE 11 : PROPRIETE INTELLECTUELLE

L'organisme de formation « Mental Forme » détient seul les droits intellectuels afférents aux formations quelle dispense de sorte que la totalité des supports pédagogiques, quelle qu'en soit la forme (papier, numérique, orale, utilisés dans le cadre de la formation demeure sa propriété exclusive). Le Client s'interdit d'utiliser, reproduire, directement ou indirectement, en totalité ou en partie, d'adapter, de modifier, de traduire, de représenter, de commercialiser ou de diffuser les supports de cours ou autres ressources pédagogiques mis à sa disposition.

ARTICLE 12 : CONFIDENTIALITE

L'organisme de formation « Mental Forme » s'engage à conserver la confidentialité des échanges effectués avec le contractant durant les formations. Le contractant s'engage à garder confidentielles toutes les informations de toute nature qu'il obtient sur les autres participants durant les formations et en particulier celles fournies par les participants lors des « retours ». Tout manquement à l'obligation de confidentialité induirait immédiatement l'exclusion du contractant de la formation et ce sans indemnité ni remboursement même partiel du prix.

ARTICLE 13 : TRAITEMENT DES DONNEES PERSONNELLES

L'organisme de formation « Mental Forme » s'engage à respecter la réglementation en vigueur applicable au Traitement de Données Personnelles et, en particulier, le Règlement (UE) 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016 relatif à la Protection des Données Personnelles (RGPD) ainsi que les législations nationales applicables qui en découlent.

Les informations recueillies concernant le contractant font l'objet d'un traitement automatisé destiné à l'organisme de formation « Mental Forme » dont la finalité concerne exclusivement la gestion administrative et l'organisation des formations. Ces données à caractère personnel sont destinées à l'organisme de formation « Mental Forme ».

Le contractant bénéficie d'un droit d'accès, de rectification, de portabilité, d'effacement de celles-ci ou une limitation du traitement.

Il peut s'opposer au traitement des données le concernant, à moins que des motifs légitimes et impérieux pour le traitement prévalent sur ses intérêts, droits et obligations, en effectuant sa demande écrite et signée, accompagnée d'une copie du titre d'identité avec signature du titulaire de la pièce, en précisant l'adresse à laquelle la réponse doit être envoyée. Vous pouvez exercer ce droit en adressant votre dossier à « Mental Forme », 17 Les Hauts de Rebigue, 31320 REBIGUE ou par e-mail à contact@mentalforme.fr.

Le contractant a également la possibilité d'introduire une réclamation auprès d'une autorité de contrôle si nécessaire. De plus, l'organisme de formation « Mental Forme » s'engage à respecter le caractère confidentiel des renseignements écrits ou verbaux que le client aura pu lui transmettre dans le cadre des formations.

ARTICLE 14 : DROIT APPLICABLE

Les contrats, conventions, et conditions générales de vente sont régis par la loi française. En cas de litige, les parties s'engagent à rechercher une solution amiable à leur différend, notamment par le recours à la médiation.

En cas d'échec, tout différend au sujet de l'application des présentes conditions générales de vente et de leur interprétation, de leur exécution et des contrats de vente de formations, ou relatif au paiement du prix, sera porté devant la juridiction compétente, civile ou commerciale du lieu de dispensation de la formation ou du siège de l'organisme de formation en cas de formation à distance.